

Le marché et la tribu

✍ Ait Mouloud Nacer

Attaché de recherche au : C.N.R.P.A.H

Le marché traditionnel et le renouvellement permanent de la structure tribale kabyle

L'ethnologie et l'anthropologie coloniales ou postes coloniales ont tendances à limiter les déroulements de la vie et de l'organisation sociale kabyle d'un côté, au sein de la structure villageoise avec ses différentes substructures à savoir le « kharouba », « adhroum », les familles et leurs différentes assemblées respectives ; de l'autre à toutes formes d'alliances qui se lient et se délient en dehors de la frontière du village, soit avec les voisins de la tribu ou autres ; donnant ainsi une variété illimitée d'alliances. C'est dans, bien sur les villages que, pour les tenants de ses études que ces alliances ont lieu car elles sont souvent encadrées et se déroulent sous la bénédiction d'un chef religieux ; un « cheikh de zaouia » ou l'« imam du village » ou encore un quelconque vieillard détenant la « baraka » par son descendance maraboutique et qui représente les garants moraux.

Le marché hebdomadaire est la partie cachée, ignorée dans cette quête de connaissance sur ladite société. Il est à signaler que ce dernier n'est pas une structure sociale durable et permanente, puisque il se tient presque dans un espace neutre et pour une durée éphémère ; une demie journée pour la plupart et rarement pour une journée entière quand son importance est sensible.

Le marché du Djemaa :

Ce marché se tenait tout le Vendredi, il était selon Marcel REMONT l'un des marchés les plus importants en Algérie, après celui d'El Harrach. Il remonte d'après les témoignages et les histoires et anecdotes hérités dans la région, à l'époque Ottomane. Il

se situe à la vallée de la rivière qui prend son nom ; occupant les terres du cheptel des tribus importantes à savoir ; celle des « Ath Menguellet », « Akbyle », « Ath Attaf », « Ath Boudrar », « Ath Yani » et les « Ath Ouacif ». Ce marché a cessé de fonctionner juste après le déclenchement de la guerre de libération en 1954 ; les combattants algériens et les autorités coloniales ont interdit la fréquentation de ces lieux pour que chacun mène sa politique et son combat.

la fin des tribus comme centre d'organisation sociopolitique de la Kabylie :

Certaines études continuent à observer la tendance selon laquelle la tribu prime sur le village ; et que l'existence et l'organisation de ceux-ci est déterminée par celle de la prière ; pour « Youcef ALLIOUI », par exemple, les villages Kabyles continuent à vivre au rythme de leurs « archs »⁽¹⁾.

Pourtant une lecture qui remonte bien au Moyen Age, celle d'Ibn Khelndoun nous montre que les luttes pour le pouvoir qui a caractérisé son époque et qui a occasionné une instabilité politique sans égale, au Maghreb à fini par anéantir les plus grandes tribus de l'époque, et cela le fait que la tribu le moteur de cette lutte tandis que l'esprit de la cohésion connu sous l'appellation de la « Assabya » était le nerf de la mobilisation, de la conquête, de l'avènement de l'Etat, et sa perte aussi du fait de sa désintégration suite à son vieillissement et la tombée de l'Etat dans le luxe, l'injustice et l'immoralité . Cette lutte pour le pouvoir a entraîné et impliqué à travers le temps toutes les tribus qui s'éteignirent l'une après l'autre. Il serait permis de conclure que la lutte a cessé avec l'épuisement de toutes les tribus ayant marqué le Grand Maghreb.

Le village est devenu donc le centre de l'organisation de la société maghrébine. Ce que confirme d'ailleurs Camille LACOSTE DUJARDIN dans son étude sur les événements de la Kabylie en affirmant l'anachronisme du référent à la tribu puisque

(1) Youcef ALLIOUI, Les Archs tribu berbère de Kabylie_ histoire, résistance, culture et démocratie. Paris. Ed. L'Harmattan. 2006 .p.31

c'est le village qui demeure la constance ; tandis que la tribu est variante⁽¹⁾. Les anecdotes et les petites histoires sur la formation des « archs » fut l'ancienne commune mixte de Djurdjura le montre bien. Les vieux racontent, et cela ne remonte pas loin, que par exemple le village d'« Agni Netslent » , dont Hanotiaux a étudié le « kanoun » fut parti de la tribu d' « Akbyle » ; tandis que le village d' « Ait Selan » appartenait a la tribu voisine ; celle d'« Ath Bouyoucef », pour des raisons de guerre probablement on échangea les deux villages ; quoi le parlé des deux villages respectifs correspondait à leur appartenance première tandisque leurs situations géographique les rattachent* à leur seconde appartenance. Les tribus voisines surtout celle des « Beni Yenni », les « Ouacifs » ont connu un remaniement constant. Ces deux tribus voisines se donnaient constamment à des guerres sanglantes et sans relâche pour des histoires de frontière, de transgression de la propriété de l'autre ; des villages sont conquis puis repris a chaque fois par les deux. On nous raconte aussi l'existence d'un certain « Arch » qui faisait l'équilibre entre ces deux voisins ennemis ; celui-ci est connu pour certain sous le nom de l' « Arch Ath Bethroun » chez les autres l' « Arch Ath Belkacem » les villages qui le composaient une fois vainque par les deux premières avec la complicité de la tribu des « Ath Boudhrar » furent repartis entre ces trois tribus.

Pourtant le referant à la tribu et le tribalisme ne fut pas épuisé pour autant, quoique les anciennes généalogies furent dispersées à travers le territoire de la Kabylie comme les « Ath Kaci », les « Ath Kaid »... etc. D'autres sont inventés , et inventé en permanence selon les enjeux politiques, économiques...

Le village est devenu donc le centre de toute les alliances mais ses villageois iront ils annoncer leurs alliances d'un village à un autre ? cela est absurde en considérant l'organisation et ce que la morale et le code d'honneur kabyle.

Deux auteurs représentant deux orientations différentes et deux situations historiques et rivales montraient pour autant l'importance des marchés pour l'organisation sociale Kabyle ; la première remonte au debut de la colonisation ; aux

(1)Camille LACOSTE DUJARDIN,

moments où la France convoitait avec hésitation la conquête si redoutée de la Kabylie, est celle de TOCQUEVILLE (Alexis) ⁽¹⁾ et pour qui la domination de la Kabylie commencera par la main mise, la domination et le contrôle des marchés qui sont le nerf économique, social de cette région.

Le deuxième argument nous vient, et il n'est pas le seul, d'un contemporain dont une étude sur une tribu berbère les « Beni Kaid » ⁽²⁾ montre comment est ce que ces petites républiques autonomes, qui constituent la Kabylie, se lient entre elle à travers un réseau de marchés qui sont le seul lieu de contact entre les habitants de celles-ci.

Les caractéristiques du marché :

Dans une étude précédente publiée dans une revue universitaire, rédigée en langue arabe ⁽³⁾, j'ai essayé d'énumérer quelques caractéristiques rassemblées de quelques études ethnologiques dont je cite, entre autre, celle de Hanotaux et Letourneau ⁽⁴⁾ sur les traditions de la Kabylie. Ces deux auteurs nous tracent les conditions géographiques et physiques pour l'établissement d'un marché et qui bien sur sont dicté par les spécifités climatiques et géologiques de la région tout en s'harmonisant avec les croyances païenne et musulmanes de ses berbères.

1^{ère} condition la neutralité : le marché doit se tenir dans des terres neutres n'appartenant à aucun village, voir à aucune tribu ; il revient, par contre à n'importe quel citoyen de s'y rendre même s'il n'appartient pas aux tribus avoisinantes

2^{ème} condition : le marché doit se situer auprès d'une source ou un cours d'eau pour ravitailler avec ce précieux liquide les hommes, les bêtes et en faire usage pour l'hygiène et nettoyage notamment lors de l'abattages des bêtes destinées aux boucheries du marché.

(1) voir, TOCQUEVILLE (Alexis). Sur l'Algérie. Paris. Ed. Flammarion. 2003

(2) BENOUNE (Mahfoud). El Akbia, Aller, O.P.U., 1985

(3) AIT MOULOUD NACER. L'importance des marchés dans la

(4) HANOTEAU et LETOURNEUX, La Kabylie et les coutumes kabyles. T2. Alger. Ed. Augustin CHALLAMEL. 1889

3^{ème} conditions : le marché doit se situer aussi à proximité d'une clairière ou bois cela permettra au gens de si rendre pour s'y abriter de la chaleur de l'été et pour tenir à l'occasion des rencontres et des réunions de villages de tribu ou de confédération selon l'importance du marché d'un côté et celle de l'événement ou l'ordre du jour qui les rassembles de l'autre.

4^{ème} condition, et qui ne sera pas la dernière même si nous n'énumérons que ses quatre, est la proximité lieu ou d'une tombe d'un saint qui veillerait sur le calme et la prospérité du marché, c'est ce qui fait la sacralité du marché qui se confond avec celle du saint. La violation de la tranquillité des lieux ou la provocation de joutes ou de rixes entre les individus ou les groupes est une violation de la juridiction du saint ; le coupable portera ainsi la malédiction qui retombera en malheur sur ses biens ou sur les membres de sa famille.

Ces quatre conditions nous donnent, en ajoutant un fait important selon lequel le marché se tient en un jour de semaine et ce jour ne doit pas être le même jour où le marché se tient dans les tribus voisine, à moins que des rivalités soient provoquées et que l'une des tribus pour arrêter de fréquenter le marché voisin décide d'ouvrir un marché à elle-même dans son territoire le même jour que sa rivale pour obliger ses citoyens à ne plus s'y rendre à côté. Cela n'arrive, bien entendu, que dans les moments de tensions et de guerre ; une fois la paix retrouvée, le marché occasionné disparaîtra.

Toute fois il faut noter que le marché est détaché du village et de la tribu ; c'est un espace relativement autonome car il se tient loin des villages et des tribus ; si les tribus et les villages sont cotonnés sur la crête des collines, le marché se trouve dans le pied de ces dernières ; dans les petites vallées à proximité des rivières, ce qui est le cas du marché des « Ouacifs », du « Djémaa », de « Boghni » ; comme il se tient aussi sur des terres mitoyennes des villages, le cas du marché de « Michelet », de « Larbaa Nath Irathen » . Et cela biensur pour de multiples raisons. Si le village et la tribu sont synonymes chez les kabyles de l'intimité, puisque ils n'ont affaire qu'à des gens de la même descendance ; le marché, quant à lui, est le lieu où on traite avec l'étranger, donc, pratiquement avec

l'inconnu ; la prudence est de mise, on ne peut pas prévenir ou prédire ce qui pourrait se passer dans un tel espace ; surtout que c'est un espace de commerce qui attire des gens de toutes trempes ; qui ne viennent pas au marché avec les mêmes intentions. Les rapports qui lient ceux qui rentrent, surtout dans des relations commerciales, sont des rapports de compétitions, où chacun fait état de son savoir à déjouer les ruses de l'autre, où chacun montre ses talons ; ses qualités morales et intellectuelles pour persuader, séduire et produire des effets sur son interlocuteur. Il se trouve qu'il y a par moment des altercations qui conduisent parfois à des joutes entre eux.

Le type de solidarité (solidarité qu'on peut qualifier de mécanique puisque elle se base sur les liens de sang) qui lie les kabyles ne permet pas à un individu d'apercevoir son frère ou voisin ou encore un élément de sa tribu se battre avec un étranger sans qu'il se mêle à la bataille ; c'est une question d'honneur qui stipule qu'il faut assister son prochain aussi fautif qu'il soit ; ce qui fait que les bagarres et les joutes entre voisins (villages et tribus confondus) sont une chose fréquente. Il y a où les affrontement mènent même à l'usage des armes (incident qui s'est produit dans un petit marché nommé « El Had auena » qui se tenait dans le temps au bord de la rivière reliant la tribu des « Ath Attaf » et celles des « Ath Boudhrar » qui a justement commencé avec un désaccord entre deux individus appartenant l'un à la tribu des « Ouacifs » et l'autre à la tribu des « Ath Attaf » autour d'un quelconque commerce, à la bagarre des coups de feu se sont fait entendre au moment où des marchands revenaient d'un long périple commercial et s'apprêtaient à rentrer chez eux chacun dans son village ou tribu ; ils se précipitaient vers le marché en étant munis de leurs fusils, laissant leurs montures et les charges au plus jeune d'entre eux. Le résultat ne tardait pas à se répandre dans les contrées voisines ; plusieurs dizaines de victimes. Depuis lors ce marché a disparu ; un autre le remplacera et qui se tiendrait à quelque kilomètres en bas, celui-ci aussi s'éteindra quelques mois ou quelques années plus tard, pour les mêmes raisons, fort probablement, pour céder la place à un marché plus important celui du Djemaa).

Le marché représente un risque permanent, un danger pour le salut de la tribu et du village puisque il est synonyme aussi de l'anarchie^(*); c'est aussi un milieu du désordre incompatible, sur ce plan là, avec le milieu, l'ordre, la mesure, la règle qu'est le village ou la tribu. Ces derniers vivent aux risques hebdomadaires qu'occasionne le déroulement du marché. Ce n'est pas étonnant que le jour du marché tout les membres masculins âgés s'y rendent pour prévenir et contenir les déviations probables, pour assister les siens dans toutes les affaires qui se passent, soit de nature commerciale, financière, relationnelle, règlement de compte quelconque. On ne laisse pas un des siens se faire avoir par un étranger, lors d'une transaction, ou se voir maltraité par quiconque sans y intervenir ; l'honneur, le règlement des villages et des tribus y obligent. C'est pour cela que tout petit incident qui puisse arriver peut verser dans une tuerie sans merci. Ce ne serait pas prudent de tenir ces poudrières à proximité des villages et des tribus.

Ce n'est pas par pure irresponsabilité ou parce qu'il sont contrains, et encore moins penser que c'est par déterminisme culturel ou économique que les Kabyles organisent et entretiennent de tels espaces ; c'est par, aussi, défi à eux même, puisque c'est le lieu où on peut, où c'est permis dans une certaine mesure de tout remettre en cause l'ordre, les lois, le mode de gouvernance et ceux qui détiennent le pouvoir provisoire ; c'est ce qui permet aux structures sociales, aux institutions, aux règlement de s'assouplir et de se renouveler ; ce qui les rajeunisse et actualise d'avantage. De même si cet espace est synonyme de danger et d'anarchie ; ces aspects sont consentis du moment que c'est par eux que se réalise la régulation, l'équilibre, le rajeunissement des structure sociales...

Le marché et la vie quotidienne dans les villages :

Si la vie quotidienne au village est régulée au terme du travail des champs de l'aurore au couché du soleil, pendant les saisons agricoles de quelques travaux artisanaux et autres. Et si l'ordre et la réglementation ainsi que ses normes imposent la résignation, la restriction et la droiture... etc. le jour et l'espace du marché permettent un peu de

(*)Le mot souk, équivalent en français au mot marché, signifie aussi la confusion, la démesure, la mêlée, la non règle, l'anarchie... etc.

s'éloigner de cette pression et de gagner quelques moments de répit et de détente hebdomadaire en se rendant dans le café de fortune du marché et s'amuser avec les amis autour d'une tasse de café ou de thé accompagné des fois d'un beignet ; retrouver les vieilles connaissances ; se rendre chez le coiffeur du marché et y partager les dernières anecdotes tout en aménageant sa coupe et son visage, assister aux différents spectacles de musique « Iferahen »^(**) ; poésie ; contes, chants religieux « amedeh ». Il y a ceux aussi qui s'adonnent aux jeux du hasard et qui font des paris et jouent pour de l'argent tout en s'amusant et amusant l'assistance qui les entoure et qui vient, généralement s'enquérir qui serait le gagnant.

Le marché permet de retrouver, de même, son meilleur ami, choisissant un coin, un peu loin de la mêlée, de préférable sous un arbre et surtout en été, pour dénouer son petit sac de secret et le concerter sur une affaire sérieuse, lui demander conseil sur une décision grave à prendre et qui va de l'avenir de son foyer (exemple trouver une femme pour son fils qui conviendrait à la famille ; sur la vente ou l'achat d'un champ, d'une monture ; d'un voyage à accomplir... etc.). On retrouve au marché, à la même occasion, ses proches et parents, des autres villages ; on s'enquit de leurs nouvelles, de leur santé, et de ce qui leur advient. C'est tout le monde qui a un oncle, un grand parent, une sœur, des neveux dans un village, ou dans les villages voisins, et le marché est la meilleur opportunité (sans dérangement ni gêne qu'occasionnent les déplacements vers d'autres foyers, et cela en terme financier, en terme du temps, distance) pour s'informer.

Quant aux affaires générales du village, elles ne se renferment pas seulement aux frontières de celui-ci ; elles débordent à chaque fois et de façon ordinaire pour être débattues au niveau des assemblées régulières, qu'occasionne la rencontre des sages, les responsables des villages et qui choisissent la clairière qui avoisine le « souk ». Il arrive que cette gens ne se déplace au marché que dans l'unique préoccupation de régler un

(**) Genre de gourou Kabyles consistant en un flûtiste jouant « la ghita » et des percussionnistes jouant du « tbl » et chassent les mauvais esprit ou ils passent tout en lançant de bénédiction pour l'assistance

litige ou un différent qu'on n'a pas su arranger au village, ou une affaire grave et urgente qui mettrait en péril la vie des gens. Ils se mettent en contacts avec les sages et les responsables des villages dont les habitants fréquentent le marché et dont les affaires du dit villages ne sont pas étranges. Des liens de parentés et de brassages unissent étroitement ces villages, comme on l'a signalé en haut pour ce qui concerne les individus ; ce qui renforce la souveraineté de cette assemblée.

Il n'y a pas un temps qui délimite le début des séances ou d'audience celui de leur fin. Encore moins le temps que doit prendre une affaire. Le début est déterminé par la gravité de la question en premier lieu, et l'arrivée de ceux qui vont siéger et qui sont conditionnés par les aléas du temps de la compagnie et des moyens de transport qui se résume à la qualité de la monture, puisque il n'y'avait pas encore suffisamment de transport auto. La fin et la durée des affaires sont déterminées par la nature du conflit et les types des hommes qui rentrent en conflit. Il y'a ceux qui ont de l'égard un peu plus poussé envers les sages et il y'a ceux qui ont un égard moins important. Ces derniers compliquent à chaque fois les résolutions et la tâche de l'assemblée. L'assemblée veille à rendre à chacun son dû et son mérite.

L'assemblée^(*) du marché siège sur toutes les affaires délicates qui peuvent être traitées à son niveau. Les affaires de limites des propriétés sont très récurrentes. Quand deux voisins s'accusent de la transgression des limites ou des frères non satisfaits du partage de l'héritage foncier de la famille et quand le groupe de sage du village échoue dans toute tentative médiation et qu'on l'accuse de partialité à l'un d'entre eux ; on fait recours soit au marabout du village ou le plus célèbre de la région, soit on se rend au marché où on aura pas à douter de l'intégrité de ses gens de bonne foi qui se consacrent à la justice, l'équité et l'égalité dans leur entourage. L'assemblée de sage du marché

(*) Il faut distinguer entre « tajmat » ce qui est une forme de sénat qui légifère et veille sur l'exécution des lois soit au village ou la tribu, et la « tajmaat e-lkhir » qui est une association de sage qu'on sollicite ou qui intervient pour réparer un litige et éviter les querelles et les joutes entre les individus, famille, et villages. Quoi qu'on peut trouver les mêmes membres siégés dans ces deux sortes de « tajmaat » au même temps.

bénéficie de plus de pouvoir que celle du village, elle est plus souveraine qu'elle est à un certain pouvoir ; elle est plus englobante ; couvrant une opinion publique plus large qui lui assure l'inviolabilité de ses résolutions ; on n'ose pas transgresser les décisions et les restrictions d'une telle assemblée puisque on ne peut pas l'accuser de partialité d'un côté, ou de remettre en cause sa souveraineté. Contester ses résolutions c'est voir ses propres droits confisqués, quand on n'est pas affligé de lourdes amendes ou d'exclusion de ce qu'on appelle : « le consensus du village » (loufeq e-taderth) qui fera du forfataire un paria parmi les siens.

D'autres affaires, aussi importantes, sont soulevées et traitées avec autant d'intérêt à l'assemblée telle que la mésalliance des familles, la vendetta, l'escroquerie, mécontentement sur la vente et l'achat, sur le prêt, l'hypothèque, toutes formes de dépassement qui peuvent donner à des dérives sanglantes ; la fonction de l'assemblée est donc préventive aussi bien que limitative, et répressive, délimitant la portée des incidents qui peuvent surgir ou qui surgissent par-ci par là.

Nous n'allons pas nous étaler longuement sur la modalité du fonctionnement de ces assemblées respectives celle du village ou celle du marché ; mais il faut signaler tout de même que leurs préoccupations élémentaires ne sont pas la morale et la justice autant que l'intégration sociale et la cohésion de ses groupes ; ce qui fait qu'elle foule au pied et transgresse, à toute occasion, les principes justiciers et égalitaires sur lesquels elles se fondent et sur lesquels les kabyles croient être fondées. La quête obsédée de la justice et de l'égalitarisme peut s'avérer très inconséquente pour l'avenir de ces agrégations fragiles que sont les villages ou encore plus les tribus ; qui ne se fondent pas.

Les sages saisissent leur fonction avec des gants, ils ont conscience de la gravité de la situation et de ce que peut impliquer le plus insignifiant incident qui peut surgir au village, l'incident du filou « Fouroulou » qui a poussé sa famille à une joute sanglante avec la famille du vieux « Boussad »⁽¹⁾ est si significatif et récurrent chez les Kabyles qui se

(1) FERAOUN (Mouloud), Le fils du pauvre. Paris. Editions du Seuil. 1954

soucient plus des histoires de rivalité, la vanité de l'image ou/et de l'opinion des autres, de leur sentiment de l'honneur moins que leur soucis de justice ou d'égalité qu'ils chantent et qu'ils célèbrent dans chaque chanson, chaque poème et chaque conte qu'ils composent ou qu'ils racontent. Nous avons tellement entendu l'histoire de ces familles qui se sont entretenues infiniment à travers les temps passés, à cause d'une feuille de figuier de barbarie tombé dans le champ du voisin ; à cause d'un arbre non désiré situer dans la propriété d'un rivale^(*) ; une poule indifférente qui a traversé insouciantement la clôture d'un champ du frère ennemi, un âne en quête de broute drue dans le champ de celui qu'on croit ami et qui n'empêche pas de finir dans les accrochage physique des familles... et combien même le propos venimeux de tiers malveillants embrasent de plus belles la situation ; c'est justement ce qui pousse l'oncle Slimane à faire subir à son neveu une mort terrible dans la mine⁽¹⁾. Le drame ne s'arrêtera pas là quand « Mokrane » appartenait à la même famille que l'oncle « Slimane » donne la mort à « Amirouche » fils de la première victime⁽²⁾. Les kabyles ont même un mot significatif pour désigner ses tueries stupide à dimension tragique et interminable : « daâwusu » (la malédiction). Cette dernière peut être expliquée par une sorte de « pêché original » commis par aïeul contre un saint quelconque ou une transgression d'un culte, d'une tradition, ou une norme sociale quelconque ou aussi à un orgueil mal placé envers les siens, les malheureux... etc. le prix à payer se traduit par un châtiment physique morale qui s'abat sur le forfaitaire et sa descendance ; l'histoire du « grand père Mohand » et très éloquente⁽³⁾.

La Kabylie regorge de ses drames perpétrés à travers les temps. L'assemblée déjoue le conflit, laisse parfois les rivaux déferler leur décharge de haine avant d'intervenir pour moraliser et rappeler des désavantages de la division ; un tribut de dédommagement au rival et des hommages rendus pour l'assemblée si lourd pour ses foyers réduits par le

(*)On appelle en kabyle le fait de posséder un arbre dans la propriété de l'autre : « avendou »

(1) FERAOUN (Mouloud), la terre et le sang. Paris. Editions du Seuil

(2) FERAOUN (Mouloud), les chemins qui mentent. Paris. Editions du Seuil

(3) MAMMERI (Mouloud), Le sommeil du juste.

climat ; les reliefs accidentés ; la petitesse des terres ; la rareté des ressources ; la forte démographie qui atterre ses familles qui ne penseront plus qu'à la conciliation temporaire tout en entretenant un lot de rancunes et de haine inavouée pour d'autres moments de rivalité à venir. On voit bien que le rôle de l'assemblée est aussi celui de cette sorte d'équipe de pompiers qui temporise pour intervenir une fois l'incendie à ravager les lieux ; le feu est sûrement maîtrisable.

Le marché et la tribu :

L'assemblée du marché traite aussi les différents concernant la tribu. C'est au même temps une assemblée « constitutive » et « restitutive » selon la catégorisation de Durkheim.⁽¹⁾ Même qui s'acquitte de ses fonction aussi bien que celle du village, et qui rencontre, d'ailleurs des entraves similaires quoi que la dimension et l'importance de la première sont plus marquantes. La façon de traiter aussi les questions, les problèmes et affaires se rapportant à la tribu sont plus compliqués et plus complexes que celles du village ; l'assemblée ne traite pas avec un groupe d'individus ou des groupes plus importants encore qui sont sous l'effet de la colère, d'une vengeance à assouvir, d'un mal à réparer... mais avec des villages entiers voir un ensemble de villages qui envoient leur sages qui les représentent et qui connaissent tous les rouages des assemblées et les astuces de ses acteurs. C'est donc des négociateurs avérés qui viennent réclamer le moindre pouce d'un droit d'un dû quelconque. Il ne serait jamais facile d'arriver à des compromis ce qui fait que les séances de consultation sont ajournées et que les relations restent tendues entre les rivaux jusqu'à délais ultérieur et avant lequel des conflits s'aggravent jusqu'au versement du sang ; ainsi l'affaire sort des fois des prérogatives assignées à l'assemblée pour être mise entre les mains des « Marabouts » qui ne procèdent pas par le bais de la tradition et la loi Kabyle, mais en imposant la « bénédiction » (baraka) de son grand père ou celle d'un saint puissant dont la violation attira la malédiction dans le clans. A la limite de « la raison » (takbaylit) on fait recours à

(1) Durkheim (Emile), de la division du travail social. Paris. Ed. P.U.F. 1965

l'autorité du sacré qui est généralement inviolable. Elle sert généralement à calmer, les esprits, à refroidir les tensions en utilisant plus la menace d'avoir affaire à l'invisible, le supra naturel qui influe inexorablement sur les siens ; leur santé, leur provision de vie, leur biens, leur progéniture... etc.

Ces concepts, en haut, repris à Durkheim ne scindent pas, comme est le cas chez l'auteur, entre deux institutions distinctes effectuant deux tâches complémentaires mais séparées, ce qui est dû à la spécialisation et la division du travail social. Dans la société qu'on étudie c'est la même institution qui accomplit ces deux tâches distinctes ; elle désigne les individus qui vont veiller à l'exécution des décisions et des instructions annoncées par l'assemblée. La tribu comme le village, sont présidés par un chef nommé « l'amin » soit pour la tribu ou le village. Il est soit voté par les chefs des familles, des clans au village ou désigné par l'assemblée de celui-ci. Ce qui est pareil au chef de la tribu qui est voté ou désigné par les chefs représentants du village ou l'assemblée de la tribu. Ces dits chefs sont subordonnés par le « tamen » ou les « temanam » (au pluriel) qui veillent, entre autre, à l'exécution et l'application de ce que décide l'assemblée.

Il y a où on invite des éléments sages d'autres tribus pour siéger dans une affaire délicate est dont les rivaux ne semblent pas donner raison à ce qui a été décidé pour eux ; ce qui est fréquent généralement dans les rivalités qui opposent les villages ; soit de la même tribu ou des tribus différentes. Il n'y a pas lieu ici, et c'est parce qu'on l'accuse de partialité et d'avoir une faiblesse pour un tel camp suite, probablement à la parenté de quelques éléments.

Avec ce dit camp, ou le fait d'être remarqué entretenir des relations conviviales avec des éléments d'un camp, ou un certain tout court. On pousse le sentiment de justice et d'égalitarisme au point de répandre le doute autour des notables, d'assemblée dont la renommée se répand avec illumination, par le simple fait d'un soupçon mal formulé et infondé ; il faut dire que le doute est aussi déterminant, et peut être plus, que la « vérité » dans le traitement de fait chez les kabyles et le rétablissement de ce qu'est censé être la justice.

Il ne faut pas s'étonner aussi de lire que la souveraine assemblée qui est source de se qu'on entend de « démocratie » dans la société Kabyle se soumet au dictat et le caprice de ceux qui font recours à elle. La légitimité de cette « assemblée » dépend des liens personnels que peut avoir chaque personne avec chaque élément de cette gens ; du sentiment et de représentation qu'on se fait de l'intégrité et la neutralité ainsi que de la capacité morale, intellectuelle de ceux qui siègent. Elle dépend, en un mot d'un certain « consensus collectif » et arbitraire qui ne se fonde pas forcément sur un jugement serein et conscient. Ce dernier aspect fragilise la pérennité de ces institutions et les rend éphémères ; ce qui explique aussi l'instabilité politique et sociale de la société kabyle et qui fait que les villages, les tribus surtout, sont en chamboulement constatant ; leur morphologie sociale en continuelle devenir. Cela peut expliquer aussi en partie et selon nous, pourquoi les Kabyles n'ont pas pu aller au delà des confédérations de tribus pour constituer une forme d'organisation sociale et politique moderne dépassant ces cadres surannées qui les étouffent et pourtant auxquels ils s'y attachent.

Types d'alliances :

C'est dans ce climat d'instabilité incessante que ces habitants décident et voient qu'il est impératif de tisser des liens solides pour pouvoir subvenir à pas mal de besoins incessants qu'ils soient politiques, militaires, sociaux, économiques... etc. Le marché semble être l'endroit idéal pour que se tissent les différents types d'alliances soit entre les individus ou entre les groupes sociaux en allant des familles jusqu'aux tribus et la fédération de tribu.

Le marché fut d'un apport capital tout d'abord pour la formation de villages ; nous n'arrêtons pas de recueillir les témoignages sur la formation des villages qui commencent par l'arrivée sur un piton d'une famille réduite qui commence par défricher les terrains, occuper les espaces avoisinants, proliférer sa progéniture avant d'attirer la jalousie des villages voisins ; alors il serait question de retrouver du renfort en cherchant dans le marché des acolytes eux même fuyant une hégémonie d'un clan prépondérant dans leur tribu, leur village ou leur clan, alors on se marie avec leurs

femmes et on marie leur hommes à ses femmes pour renforcer le pacte et solidifier la position militaire et politique dans les environs.

Cette institution sert aussi de rempart pour ceux qui veulent renforcer leur position au marché, il y a où des commerçants qui offrent un même produit, pensent à renforcer leur commerce, par la sécurisation d'avantage de leur caravanes, en se déplaçant ensemble en fréquentant le même marché, en s'entendant sur les procédés de ventes et d'achats pour élever la marge des bénéfices et éliminer les désavantages que peuvent occasionner une concurrence « aveugle » et irréfléchie pour les commerçant qu'ils sont. Ces dits marchands procèdent aussi de la même façon ; c'est pour eux une occasion par moment de caser une fille difficile qui ne trouve pas de mari dans la famille ou le village, de se libérer d'une alliance familiale non désirée, ou de trouver un mari de taille pour sa fille dans d'autres. Ce qui est le cas aussi du garçon quant à lui trouver une épouse lorsqu'il est indomptable, lorsque on ne lui trouve pas une femme de sa taille dans la famille, et quand surtout on veut l'accrocher à une entreprise d'un gendre dévoué. Les parents arrivent souvent à trouver des arrangements pour couvrir les défauts inavoués de la progéniture, comme ils trouvent une opportunité pour mieux entretenir leur commerce en faisant régner leur entente et leurs lois sur la balance des prix et le déroulement du marché. Les alliances sont conclues au marché, autour d'une tasse de café, en toute intimité et à l'insu des concernés ; les familles foisonnent de ces anecdotes ; combien de filles et garçons mariés dans les villages avoisinant sans qu'il y est de relation précédente, en se contente juste de commenter que c'est une alliance dûe à une amitié de pères et sans suite. Et bien entendu il n'est pas question de protester ou même de soulever des remarques car « si le père veut Dieu veut aussi ».

Le marché est une occasion de relations externes de tous genres, y compris des simples amitiés anodines et sincères fondées sur le dévouement et la parole où les gens cherchent des oreilles bien braves pour accueillir un secret, un malaise caché aux siens, dont on ne veut pas entendre, c'est bien un lieu où on peut échanger ses chagrins dans l'anonymat de la meulée et sortir des regards et les soupçons des siens, des amitiés sont, justement tissées dans ce sens, une vieille (A.F) d'un village raconte que son père lui a

répété souvent qu'il y a trois sorte d'amis : un amis de consommation avec qui on partage des boissons et des mets ; un ami de détente avec qui on rigole et on se raconte des choses amusantes et enfin un ami de la concertation et de l'éclaircissement avec qui on met la lumière sur ses préoccupations, ses problèmes et ses intentions ; le marché est justement l'espace où on rencontre ces trois types d'amitiés.

Quand un village ne trouve pas de l'appuis au niveau des villages voisins de tribu, pour affronter un ou des problèmes internes au niveau des clans qui le constituent ou à l'extérieur, faces à un rival ou des rivaux puissants qui ne sont pas de sa taille, donc il sollicite leur assistance ou leur incorporation au conflit pour faire le poids et relever le déficit et sauver leur honneur. Les villages tissent aussi des amitiés durables avec des villages lointains même avec qui ils échangent des panachages et des alliances ; ainsi ils renforcent leur liens et rassemblent leur sort et deviennent des acolytes en toutes occasions de paix de guerres et se consultent régulièrement dans des affaires internes et externes ; on entend suivant les vieux du village de « Tassaft » qui est un village situé dans l'ancienne tribu nommé « Ath Belkcm »^(*) évoquer leur amitié avec les « Ath Yighil Bouegni » village situé dans la tribu des « Ath Menguellet » ; le village des « Ait Misslayene » situé dans la tribu d'« Akbyle » avec le village de « Tasga Meloul » dans la tribu des « Ath Menguellet » aussi... etc.

La guerre :

C'est dans le marché que se déclarait la guerre et la paix, la plupart du temps, entre les villages voisins quand le marché est de moindre importance qui accueille plus les habitants d'une tribu bien précise ce qui veut dire qu'il ne sort pas de la dimension de la tribu, ou entre les tribus ou les « çoff » quand le marché est plus important. Il faut souligner qu'on n'ira pas déclarer une guerre de village auprès d'un comité inter tribal. Les guerres sont souvent déclarées suite à la saturation des voies déploration des sages et après celles des marabouts ; on laisse alors les adversaires épuiser leurs mépris et leurs

(*)Une fois cette tribu disparue les tribus voisines se sont réparties les villages entre elles

haines pour les obliger, une fois fatigués des joutes, de se résigner aux premières exigences des sages tout en payant une tribu forte qui les réduira et les empêchera pour longtemps, de reprendre les querelles.

Le marché peut être lui-même un motif suffisant pour des guerres au niveau d'une tribu ou entre les tribus ; et là aussi selon son importance. Il suffit d'un petit différent entre un marchand d'un village et un client d'un autre pour que les rivalités éclatent entre les hommes appartenant respectivement à ces deux villages ; on ne recule jamais devant une injure, c'est porter la honte pour la fin des temps ; pour soi et les siens au même temps ; il n'est jamais sage de se détourner des injures, voir même d'éviter de croiser les hommes y compris ses rivaux , car l'homme est celui qui fait face ; le travail de Bourdieu est très explicite sur ce point qui est l'honneur. ⁽¹⁾

Le marché (celui du Djemaa) a été le point de départ et d'organisation de la résistance de la région du Nord Est du Djurdjura contre, respectivement, les turcs et la colonisation française à ses débuts. Un petit fils du centenaire et éminent orateur « Ahmed Ath Zenouche » qui fut à la tête de la confédération des tribus de cette région, révéla comment son aïeul a rassemblé des chefs (Amin) des villages et les chefs de tribus dans la clairière du marché pour évoquer l'évolution des événements et de nécessiter de mobiliser à chaque fois plus d'hommes possibles pour organiser les fronts.

L'économie :

Le marché constitua le nerf de la vie économique de tribu c'est justement cet espace ouvert sur toutes les économies voisines celle de ville et celles des différentes colonisations qui a permis à ces petites forteresses que sont les villages, de se maintenir et de préserver leur organisation sociopolitique et leur tradition culturelle comme ils le souhaitent. Il a permis aux provisions et produit de venir elle-même dans la campagne ; ce qui a évité dans un sens, aux kabyles de désert ces montagnes austères, pour aller se dissoudre dans l'anonymat et la mêlée de la ville et ne plus répondre aux obligations

(1) voir BOURDIEU (Pierre), esquisse d'une théorie de la pratique _ précédé de trois études d'ethnologie Kabyle_, Genève, Librairie Droz, 1972. p.13-41

communautaires les plus astreignantes. Le marché est le cœur battant des tribus puisqu'il n'y avait aucune autre structure économique ; même pas de petites boutiques dans les villages pour y trouver les produits de l'alimentation générale, ou autres produits ménagers ; à peine s'il y'a quelque mulétiers qui vendent les produits cosmétiques ; connus localement sous le nom de « thaatharth » (produit de parfumerie, littéralement) ; pour s'approvisionner le citoyen du village doit attendre le rendez-vous hebdomadaire pour faire des achats au marché habitué, ou bien se rendre dans un marché de la tribu voisine.

Le marché est l'endroit idéal aux fermiers, artisans de la région se permettent de faire étalage d'animaux et de produits saisonniers (pour les fermiers), en échange de quoi ils achètent tout se dont ils ont besoins pour leurs foyers. Les artisans quant à leur part, vendent leurs divers produits ; de forges, de produits ménagers en terre cuite ou en tôle récupérée, produit de bois, des outils pour agriculture, des bijoux et autres... pour subvenir à leur besoin de produits agricoles et autres produits alimentaires et ménagers.

Les procédés de vente et d'achat ne se limitent pas seulement à l'argent ou au troc. On peut souligner au passage qu'il y'a différente étalage et différentes façons de marchander. Il y'a par exemple ou on propose d'acheter une mesure de blé ; une pile de légume ou de fruit ; une moitié de mouton ou une partie d'un bœuf pour une certaine somme d'argent ; il y'a ou on vous propose de troquer la pile ou la viande contre quelques ustensiles de cuisine, ou contre un produit exotique tel que les dattes, le café, le sel... etc. les vieux avec qui on a entretenu affirment que même ceux qui n'avait ni argent ni produit à troquer faisaient le marché, bien qu'il ne fait pas recours aux usurier pour l'emprunt de l'argent ce qui est fréquent ; il peut acheter avec tout simplement du crédit chez même un étranger à condition qu'il y'ai un garant (généralement un homme réputé pour sa sagesse ou un garant quelconque) qui s'intercédera et promettra que s'il ne paiera pas c'est lui qui paiera la semaine d'après le délais sur lequel ils se sont entendus.

Si cela veut dire quelque chose c'est bien celle-ci : il n'y eu pas beaucoup de liquidité d'argent et que l'économie était bien une économie de subsistance et non pas une économie fleurissante portée sur un haut profit. Néanmoins, on retrouve dans ce dit marché les percepts et les principes du marché capitaliste tel que l'offre et la demande, le rapport à l'argent, le principe du profit. Il faut souligner aussi que ce marché traditionnel fut en pleine expansion et que la guerre de libération, puis l'orientation de l'Algérie indépendante vers l'économie dirigée ont brisé son élan.

On retrouve dans se marché toutes formes d'activités commerciales et toutes sortes de commerçants ; ceux qui vendent leurs produits et qui traitent directement avec les clients ; des maquignons qui revendent sur place les produits qu'ils achètent aux marché, et on les trouve généralement dans les stands ou les foires du bétail. On en trouve aussi des usuriers qui prêtent de l'argent en présence de témoins et ayant une garantie qui consiste à un hypothèque qu'on confisque en cas de manquement au remboursement ou au délais de ce dernier. Il y'a aussi une sorte de spécialiste qu'on appelle couramment « aneqadh » ou « anefgadh » (le fin) on se fait accompagné, généralement par puis que c'est un fin connaisseur des produits et des animaux ; il épargne au client de se faire avoir par des marchands mal intentionnés qu'ils chercheront à qui vendre un produit dont ils cachent un défaut ou un manquement aux qualités louées lors du marchandage.

La culture :

Le jour du marché est aussi le jour ambiant pour la culture ; les gens de différentes régions affluent vers cet espace désenclavant la vie culturelle de la tribu qui s'ouvre sur de multiples usages, multiples façons de parler et de prononciation ; le marché est une vraie foire linguistique où les gens se renseignent sur les différentes façon d'appeler les choses et les symboles ; donc c'est une occasion de comparaison, de vérification et même d'authentification linguistique. Cela ne se passe pas fortuitement, ou bien démesurément par les gens du commun ; ces les fins du verbes, des paroliers reconnus qui prennent l'initiative à animer de longues discussions argumentés qui prennent vers

la fin des tournures de détente et de plaisanterie, dans lesquelles on échange des anecdotes, des blagues.

Le marché grouillait de poètes, de conteurs et de musiciens ; tous les genres de littérature orale dont est riche s'y trouvent. Ainsi on racontait que le fameux poète « Youssef OUKACI »^(*), pour ne citer que lui, fut un habitué du marché du « Djemaa », il fut tout le temps entouré de gens qui venait aussi au marché pour apprécier sa poésie.

Il fut au marché toute sorte de conteurs, qui racontait des histoires entendues dans les contrées lointaines qu'ils ont visité, ou des histoires qu'ils ont lues quoique c'est rare puisque il y avait peu de lettrés qui s'adonne à cet fonction puisque la plupart des lettrés furent des « Tolbas » (sorte d'étudiants dans une confrérie religieuse) destinés à des fonctions plutôt religieuses. Les conteurs racontaient aussi des histoires passées de leurs ancêtres ou ceux des régions voisines. Le but ou le message de ces contes et ces histoires est généralement moral qui incite à observer la bonne conduite, et d'être jaloux de certaine valeur d'intégration et de cohésion sociales.

La musique fut très présente et à de différentes occasions ; beaucoup de troupes se succèdent durant toute une année pour animer la place principale comme cela arrive parfois de nos jours. On a souligné en haut la présence de troupe de musiciens errants se déplaçant de marché en marché connu sous le nom d'« Iferahen » ; leur groupe se compose d'un flûtiste qui joue une sorte de flûte en roseau avec un sac en cuire pour retenir l'air et qui permet au musicien de continuer à jouer tout en reprenant, par moment, son souffle cet instrument qui ressemble un peu à la flûte irlandaise s'appelle « Elghidha E- teylouth » (la flûte de gourde). Ce soliste est accompagné de deux percussionnistes ; l'un deux joue sur un grand tambour (tbl) et l'autre généralement sur un « Bendir ». Ces musiciens appelés « Iferahen » (les faiseurs de fête) jouent pour chasser les mauvais sorts, la malechance et la sorcellerie qui frappent

(*) Il y a quelques années encore des poètes faisaient les marchés récitaient leurs poésies devant des foules affluentes, on pense ici au poète connu sous le nom de « Mohand Ou-idir ».

de la vie des gens et pour rapporter un peu de joie et de détente dans la vie monotone de ces montagnard qui ont une vie austère et dure ; c'est l'une des occasions qui se présentent pour eux, de temps en temps, pour se décompresser et oublier l'interminable corvée qui leur courbe la taille. Les danseurs et toute l'assistance ont droit à une bénédiction de la part des musiciens « sacrés » auxquels on donne quelques sous pour continuer à vivre et à porter la joie dans tous les coins qu'ils visiteront.

Il arrive qu'une famille qui marie un de ses garçons, emmène la troupe de « Tbel » au marché pour divertir les amis et tous les habitués du marché ; c'est une tradition qui c'est vue perpétuer autrefois dans le marché du « Djemaa » ; on a constaté que les habitants d'« Ain El Hammam » continuent d'observer cette tradition.

La politique :

Quoi qu'en apriori il puisse paraître au lecteur qu'il serait mieux d'insérer ce chapitre sous celui des alliances ; or les alliances politiques traditionnelles ne résument pas l'activité politique au sein du marché ; surtout que la période dont il est question est celle de la colonisation avant le début de la guerre de libération (1954) et qui coïncide à une forte activité du mouvement nationaliste algérien avec toutes ses tendances confuses, qui étaient présentes aussi et en force en Kabylie.

Les gens qu'on avait approchés furent beaucoup réticents pour ce qui d'aborder ce point. Cela peut s'expliquer par plusieurs hypothèses et faits ; la première consiste au fait que les autorités coloniales imposaient une stricte interdiction des activités politiques dans les marchés ; elles disposaient pour tenir en respect leur volontés toute une armada d'officier, de gardes champêtre et d'indicateur pour scruter le moindre individu ou la moindre activité louches pour le signaler et l'immobiliser à temps.

Cela nous conduit au deuxième fait selon lequel l'activité politique fut clandestine ; ce qui fait que les activistes politiques calculaient leur action et s'évitaient d'attirer l'attention des autorités coloniales. Il ne fut pas question alors, des attroupements et les rassemblements publics ; les contacts furent discrets et personnels ; les militants se

rencontraient par petits groupes autour d'un café, d'un thé dans les huttes destinées à ce fait, tout en ayant un élément qui fait le guet.

Dans leur livre sur l'histoire coloniale de l'Algérie, « Mahfoud KADDACHE » et « Djillali SARI » ont souligné que le mouvement national avait mené une forte activité politique dans ces espaces publics que sont les marchés. Ils ont cité d'ailleurs plusieurs distributions de tracts et un soulèvement populaire dans le marché du « djemaa » lui-même ; mais ils ont donné assez d'illustration et de détails.⁽¹⁾

Le sacré :

Parmi ceux qui se rendent au marché il y a ceux qui se donnent l'opportunité de se consacrer à un certain moment aux différents aspects des cultes qu'ils ont hérités de leurs aïeux c'est une occasion de se renseigner sur certain usage, sur certaine attitude à prendre par rapports à des questions bien précises.

Dans le temps dont il est question dans cet article, l'électricité n'a pas encore vu le jour dans ces villages reculés ; les gens n'avaient pas de transistor ni de calendrier ni journaux faute d'analphabétisme, de route pour acheminer les journaux ou encore de moyens financiers pour s'en procurer du moment que la misère fut générale et a dicté ses rudes et impitoyables lois sur ces affamés qui ne cherchaient que de pouvoir faire taire leurs ventres creux. Donc les gens ne disposaient pas de ce qui pourrait leur indiquer le début du jeûne, de fêtes religieuses... en fin des rendez-vous sacrés importants, ils font recours donc au marché et se renseignent auprès de ceux qui viennent des villes, qui sont les détenteurs de l'information pour ce qui concerne justement ce point.

On peut retrouver au marché toute sorte d'homme de religion à commencer par les « Tolbas » des « Zaouia » qui se mettent en cercle sous la clairière voisine et récitent sans se lasser les versets du coran. Certains y font recours à eux pour bénir une transaction commerciale ; pour rédiger un contrat de vente, de prêt d'argent ou autre

(1) KADDACHE (Mahfoud) et SARI (Djillali),

chose. Il y a tout simplement ceux qui consulte pour approfondir leur connaissance dans la confession musulmane en ce qui concerne un besoin pressent ; tel que les rituels de la mort, le mariage, en ce qui concerne l'héritage qui est l'une des raisons les plus combustibles qui alimentent les interminables conflits sanglants et meurtriers.

Les habitants s'y rendent au marché pour assister, rencontrer les grands marabouts et les Cheikh^(*) des « zaouia » qui représentent une haute autorité morale et politique dans la Kabylie ; les discussions que ces notoriétés animent généralement sous le bois des marché, sont suivies par pas mal d'individus qui viennent se ressourcer spirituellement auprès des autorités si inspirées , et rapporter les leçons fraîchement entendues dans leurs foyers pour mieux mener leur tache de chef de famille et appuyer leur propos pour mieux asseoir et exercer leur autorité et avoir d'avantage d'influence sur leur progéniture ; ceux qui éduquent bien leurs enfants sont aussi ceux qui appliquent à la lettre les recommandation et les instructions de ces lustres personnages si vénérés. Ils deviennent, tout au long de la semaine, des arguments irréfutable dans tout échange de propos dans les assemblées des villages et même dans une discussion marginale entre deux individus ; en ne peut avoir raison si on n'appuie pas ses propos par les dires d'un *cheikh*.

La santé :

Le marché fut aussi un lieu de rencontre pour les médecins traditionnels qu'on pourrait aussi désigner par le terme de praticien herboriste qui ne disposent pas d'une connaissance particulière du corps humain ou même un savoir exhaustif des plantes et leurs effets possibles et réels sur le corps et la santé de l'homme, mais ils véhiculent avec eux tout simplement, des recettes toutes prêtes héritées de génération en génération dans leurs familles. Les voyages qu'ils effectuent un peut partout dans le pays leur permet de découvrir de nouvelles plantes et de nouvelles recettes. Il ne faut pas oublier qu'il y a aussi ceux qui partent au pèlerinage dans la Mecque au cours duquel des

(*) On aimerai souligner ici que Mouloud MAMMERI, dans son livre « *Cheikh* a dit », (Alger 1990, publié a compte d'auteur) a fait allusion au visites occasionnelles de *Cheikh* « Mohand OULHOCINE » au marché du « Djemaa »

rencontres s'effectuent avec des guérisseurs d'un peu partout ; ce qui enrichit encore une fois leur collection de plantes, de recettes et même de nouvelle maladie qui reste jusque la sous l'ombre de superstition. La guérison demeura pour longtemps le fruit du hasard, du probable et du miracle encore.

A coté des marchand de plantes et même parmi eux on trouve ceux qui font recours au ventouses pour extraction du sang comme méthode traditionnelle héritée, elle aussi, de plusieurs générations comme méthode de guérison. Les villageois se rendent chaque fin de semaine au marché pour soulager des maux de tête, des rhumatismes, les faiblesses et d'autres maladies encore.

Le marché et le renouveau de la morphologie sociale des villages et des tribus :

L'institution du marché a joué un rôle important dans la formation et l'organisation politique de la société Kabyle. On a vu on haut, dans la partie consacrée aux alliances politiques comment est ce que les luttes entre les clans influents du village imposent à chaque partie rivale de se trouver du renfort (qui consiste en des groupes ou des individus sans famille) dans des clans déchus d'une lutte sans merci dans une tribu voisine ou lointaine leur imposant de chercher refuge ailleurs pour ne pas subir le mépris et la honte auprès des siens. Ils ramènent donc au village des familles qu'ils intègrent à leurs clans sans qu'il n'y soit aucun lien de sang antécédent ; et à partir de là ils fondent des brassages par les mariages consommés entre eux, avec quoi ils lient leur sort pour toujours. Le divorce entre les familles du clans dû aux luttes intestines passe par la même procédure mais dans le sens inverse ; on a tellement entendu parler de famille X ou Z. du même village dont des maisons (ixamen) sont issues d'un tel ou tel village ou d'une tribu lointaine parce qu'ils ont fuit une vendetta à cause d'un crime commis par un des leurs pour cause d'honneur ou autre ; comme on entend aussi que dans une même famille il y'a ceux qui sont marabouts et ceux qui ne sont pas, donc qui sont Kabyles ; ce qui pourrait acheminer sur l'approche segmentaire de « GELLNER »⁽¹⁾ ; mais de trouver

(1) voir : GELLNER (Ernest), les saints de l'atlas, Paris, Ed. Bouchene, 2001

dans la même famille ceux qui sont d'origine noir « aklan » et des kabyle « Iheriyen » (Homme libre littéralement) qui va créer une distance et un éloignement relatifs de son approche théorique. On perçoit, du coup, qu'on éloigne aussi de l'approche « Kheldounienne » sur la formation du pouvoir à base des liens du sang⁽¹⁾; en constatant que plutôt c'est l'intérêt guerrier et la lutte pour l'existence devant les luttes interminables entre les frères du même sang qui font recours justement au sang étranger pour éviter de se faire exterminer; et cela pour une histoire de terre et d'héritage et sans oublier aussi le relief accidenté des terres et leur exiguïté vu l'importance de démographie qui vit dans cette région; ce qui les engage dans une lutte encore assez rude qu'est la lutte pour la subsistance.

Dans l'histoire orale des villages de la Kabylie du Djurdjura on constata que souvent les mêmes étapes qui reviennent; un fondateur; ou un ensemble de frères fondateurs qui arrive au village; les luttes avec les villages voisins; ceux qui les épouseraient à trouver des renforts ailleurs et notamment dans les marchés; à la fin des luttes extérieurs; la division du village en clans rivaux (principalement en deux) et les luttes intestines commencent ce qui pousserait encore à chercher des alliés pour tenir en respect le clan rival; en ce moment aussi apparaît un saint patron qui mènera les conflits à des moments de répit et de paix relatifs et qui fera aussi régner un certain ordre de justice et de droit qui ne seront pas pour autant égalitaire qu'il le prétendent puisque l'intérêt et la fin en soit est avant tout la cohésion du groupe.

On pourrait dire la même chose quant à la formation des tribus qui sont encore plus instable que les villages; puisque l'intérêt est plus grand et les luttes sont plus importantes. On a fait justement allusion à ce point et pour ne pas se répéter, on dira que les tribus sont encore que la composition, la morphologie et la constitution de la tribu fut en continuel devenir; la répartition et la vie des marchés pourra en témoigner elle aussi.

(1) voir : IBN KHALDOUNE (Abderahmane), El Mouqadima, authentifié présentée et commentée par Abdeslam CHADDADI, Alger, C.N.R.P.A.H. 2006 (ouvrage en arabe)

Bibliographie :

- BOURDIEU (Pierre), esquisse d'une théorie de la pratique _ précédé de trois études d'ethnologie Kabyle_, Genève, Librairie Droz, 1972
- DURKHEIM (Emile), de la division du travail social. Paris. Ed. P.U.F. 1965
- GELLNER (Ernest), les saints de l'atlas, Paris, Ed. Bouchene, 2001
- IBN KHALDOUNE (Abderahmane), El Mouqadima, authentifiée présentée et commentée par Abdeslam CHADDADI, Alger, C.N.R.P.A.H. 2006 (ouvrage en arabe)
- KADDACHE (Mahfoud) et SARI (Djillali),
- MAMMERI (Mouloud), dans son livre « *Cheikh Mohand a dit* », (Alger 1990, publié a compte d'auteur
- TOCQUEVILLE (Alexis). Sur l'Algérie. Paris. Ed. Flammarion. 2003
- BENOUNE (Mahfoud). El Akbia, Aller, O.PU., 1985
- HANOTEAU et LETOURNEUX, La Kabylie et les coutumes kabyles. T2. Alger. Ed. Augustin CHALLAMEL. 1889

Roman :

- FERAOUN (Mouloud), Le fils du pauvre. Paris. Editions du Seuil. 1954
- FERAOUN (Mouloud), la terre et le sang. Paris. Editions du Seuil
- FERAOUN (Mouloud), les chemins qui mentent. Paris. Editions du Seuil
- MAMMERI (Mouloud), Le sommeil du juste.